

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 60 (1965)
Heft: 4-fr

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

subventions jusqu'à 600 livres (7200 fr.); et les hypothèques sont consenties à des taux modestes. Ce qui permet à la ligue écossaise de revendre les maisons à des conditions très favorables. Les acheteurs doivent, bien entendu, s'engager à ne pas apporter de modifications architecturales sans son autorisation. De telles servitudes sont courantes pour les édifices à la restauration desquels le « Heimatschutz » suisse ou la Confédération contribuent de leurs deniers.

Voici un exemple pratique qui permettra de comparer le montant que la ligue dépense pour l'achat de la demeure à restaurer et le coût des travaux de rénovation:

	£	Fr.
Achat d'une maison en très mauvais état	100	(1 200)
Frais de rénovation (aménagement de deux appartements avec bain et tout confort)	5 000	(60 000)
Frais d'honoraires (architecte et entrepreneur)	870	(10 480)
Total	<u>5 970</u>	(71 600)
A déduire la subvention officielle (515 livres par logement)	1 030	(12 300)
Dépense nette	<u>4 940</u>	(59 300)

Le *National Trust* a pour sa part revendu les deux appartements 2 500 livres chacun, c'est-à-dire pratiquement sans gain ni perte. On voit sur quelles bases raisonnables et solides tout cela est mené. Les risques aussi peuvent être calculés, et l'on est fondé à admettre que l'opération va se poursuivre avec succès. Jusqu'à présent, d'après ce que l'on nous dit, plus de 50 de ces rénovations ont été menées à chef.

Nous pensons qu'il y a lieu de féliciter ici la ligue écossaise du remarquable exemple qu'elle nous donne. Réd.

Photographies: J. Allan Cash, London (p. 98); A. F. Kersting, London (p. 99, 103, 104, 107 en haut, 111, 112, 114, 116); Kingsley Tayler, Minehead (p. 100); Aerofilms & Aero Pictorial Ltd., London (p. 101); Photo Precision, St. Albans (p. 106 en haut); Central Office of Information, London (p. 106 en bas); The Times, London (p. 107 en bas); Vernon D. Shaw, Hale, Altringham (p. 108); Country Life, London (p. 109, 115 en haut); Studio Cyril, Bath (p. 110); Edwin Smith, National Trust (p. 113, 115 en bas, 117); National Trust for Scotland, Edinburgh (p. 119, 120, 121); Roma's Press Photo (p. 123).